

Département de MAINE ET LOIRE
Arrondissement de Saumur
Commune de LA BREILLE LES PINS

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du conseil municipal du 4 OCTOBRE 2022

Convocation du 28/09/2022

Nombre de conseillers en service : 13

Conseillers présents : 11

Conformément à l'article R.129-9 du code des Collectivités territoriales, un extrait du procès-verbal de la présente séance a été affiché à la porte de la mairie, le 6/10/2022

L'an deux mil vingt-deux, le six du mois d'octobre à 19 h 00, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois d'octobre sous la présidence de Madame Armelle PONCET, Maire,

Président : Armelle PONCET

Secrétaire de séance : Marie-Claire VIRIEUX

Présents : Armelle PONCET, Marie-Claire VIRIEUX, Dominique GIRARD, Yvonne FREMONT, Isabelle JOREAU, Olivier CHARRIER, Magalie MARTIN, Vincenzo AGRELO, Philippe VARIN, Frédéric BRUERE, Anne MAYER, Mireille FOURMOND et Christophe GIGNON

Absents : Frédéric BRUERE, Christophe GIGNON

Bons pour pouvoirs : Frédéric BRUERE à Dominique GIRARD

Christophe GIGNON à Isabelle JOREAU

DCM 2022-31 RAPPORT D'ACTIVITE 2021 DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SAUMUR VAL DE LOIRE

Conformément à la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 (article 40) relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, parue au Journal Officiel du 13 juillet 1999.

En application de l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le rapport d'activités 2021 de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire a fait l'objet d'une communication au conseil municipal de la commune de la BREILLE-LES-PINS, en sa séance publique du 4 octobre 2022, au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale ont été entendus.

Pour copie certifiée conforme,
LA BREILLE LES PINS, le 6/10/2022
Le Maire,
Armelle PONCET



Certifié exécutoire par le Maire
Compte tenu de la transmission
en Sous-préfecture de Saumur, le 6/10/2022
Et de la mise en ligne le 6/10/2022

Le secrétaire

Accusé de réception en préfecture
049-214900458-20221006-DCM2022-31-DE
Date de télétransmission : 06/10/2022
Date de réception préfecture : 06/10/2022